

Université



De gauche à droite: Grégoire Mangeat, membre du Conseil de l'Ordre des avocats, Sahra Leyvraz-Currat, du Département sécurité, police et environnement, François Bellanger, président du Conseil de direction de l'École d'avocature, Christian Bovet, doyen de la Faculté de droit de l'UNIGE et Jean-Dominique Vassalli, recteur de l'UNIGE. FRANK MENTHA

# L'écôle pour avocats a ouvert ses portes

**Cette école est une première en Suisse. Elle vise notamment à donner une bonne formation à tous les avocats stagiaires**

Catherine Focas

Genève a créé la première école d'avocature de Suisse. Elle fonctionne déjà depuis le 21 février et compte 305 étudiants. Son but: donner une bonne formation aux futurs avocats, car il existe actuellement «une grande disparité entre ceux, par exemple, qui font leur stage dans une grande étude commerciale et ceux qui le font dans une petite étude généraliste», explique le professeur de droit François Bellanger, président du conseil de direction de cette nouvelle école.

L'école d'avocature dure un semestre. Les coûts d'écologie de

cette formation désormais obligatoire se montent à 3500 francs. L'école dispense 16 h de cours hebdomadaires, prodigués par des avocats et des magistrats, ainsi que des ateliers. Ils se déroulent le samedi et en fin de journée. On peut suivre cet enseignement pendant la préparation du master en droit, après l'obtention de ce master ou encore, dans certains cas, durant son stage. Car dans la formation du futur avocat, le stage demeure, mais il passe de 24 à 18 mois. L'examen final est simplifié, il a lieu en une seule journée, avec un examen écrit et oral.

**Le maître de stage**

Pour en revenir à la disparité actuelle en matière de formation, elle dépend du genre d'étude, mais aussi de la personnalité du maître de stage, poursuit François Bellanger. «Certains ont beaucoup de temps à consacrer à leurs élèves et d'autres pas du tout.» Sur ce thème, Me Grégoire Man-

**«Il y a une grande disparité entre ceux qui font leur stage dans une grande étude commerciale et ceux qui le font dans une petite étude généraliste»**

François Bellanger  
Professeur de droit et avocat

geat remarque que dans notre société «d'immédiateté», le système et le lien de filiation qui existait entre un maître de stage et son stagiaire ont peut-être tendance à s'affaiblir.

L'école d'avocature a pour but d'harmoniser la formation mais

aussi de donner un signal clair et rapide à ceux qui ne sont visiblement pas faits pour la profession et qui perdent aujourd'hui des années (jusqu'à neuf ans) avant d'échouer dans leur troisième tentative pour passer leur brevet d'avocat.

**Le taux d'échec**

Jusqu'ici en effet, après avoir achevé ses études de droit, le futur homme de loi faisait un stage au terme duquel il devait passer son brevet. Des examens difficiles avec un taux d'échec important. Lors de la dernière session, 13 candidats sur cent ont été définitivement éliminés après leur troisième essai, indique Christian Bovet, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Genève (UNIGE).

Cette école va-t-elle attirer des étudiants d'autres cantons? C'est bien possible. François Bellanger note que déjà un tiers des étudiants en droit viennent du reste de la Suisse.

## Les élus reculent devant un projet à la Gradelle

**La «Maison de l'enfance» ne sera pas construite au cours de la prochaine législature, et sans doute jamais**

«Les élections ont du bon», doivent se dire les habitants de la Gradelle qui, depuis quatre ans, s'opposent à un projet de «Maison de l'enfance» voulu par la quasi-unanimité du Conseil municipal.

Jeudi soir, invités sur les lieux par les habitants, les candidats libéraux-radicaux ont annoncé qu'ils ne soutiendraient pas le projet au cours de la prochaine législature. Recul décisif, puisqu'actuellement ces partis font la pluie et le beau temps à Chêne-Bougeries.

De leur côté, les Verts ont sur-renchéri en estimant que le projet était «mort politiquement». Des



Octobre 2007. La résistance avait déjà débuté. PIERRE ABENSUR

solutions alternatives ont d'ailleurs été trouvées pour parer aux besoins les plus urgents, et une solution définitive pourrait se dessiner du côté du Pré-du-Couvent.

L'autorisation de construire de la maison de la Gradelle est actuellement devant le Tribunal administratif suite à un recours des habitants. Si le TA devait rejeter le recours, estimant par là que le lieu est bien constructible, on ne sera peut-être pas au bout de l'histoire. D'où l'appel d'un candidat Vert'libéral, dissident des libéraux, pour la poursuite de la résistance.

Rappelons que la majorité des habitants de la Gradelle s'oppose à ce projet parce qu'il dénaturerait le lieu, serait trop bruyant et créerait des problèmes de circulation. **Dominique von Burg**

## Le vert pâle et très libéral des Vert'libéraux

**L'analyse Smartvote révèle une pâle sensibilité écolo dans ce nouveau parti**

Ils seraient aussi libéraux que les libéraux, et aussi verts qu'un PDC bon teint. Tel est le portrait que l'association Smartvote tire des Vert'libéraux, la nouvelle formation qui se propose aux faveurs des Genevois, dans le cadre des élections municipales du 13 mars. Dans la grille d'analyse de Smartvote, les candidats vert'libéraux vont aussi loin que la droite classique sur l'axe de la libéralisation économique. Mais sur celui de la protection de l'environnement, ils sont loin derrière le traditionnel Parti écologiste avec un score qui s'apparente à celui du PDC.

La modeste notation environnementale du parti émane de six questions qui ont servi à évaluer ses candidats en Ville de Genève. Sur trois d'entre elles, la nouvelle formation s'avère écologiquement orthodoxe: elle demande unanimement que les constructions publiques se conforment aux standards Minergie, que la Constitution cantonale conserve une clause antinucléaire et que la Ville encourage la mobilité douce.

Les choses se compliquent avec les trois autres questions. Sept des neuf sondés refusent le projet de zones à faibles émissions, où seuls les véhicules peu polluants seraient admis. Huit sur neuf sont plutôt ou totalement favorables à l'initiative avortée soutenant le projet «Ma plage», qui a été surtout critiqué pour son côté luxueux, mais aussi pour sa densification du site de Genève-Plage. Enfin, tous sont favorables au déclasserment des Cherpines. Ce projet est combattu par les Verts, qui y voient un «gaspillage inadmissible de terrain», mais il est soutenu



Laurent Seydoux, président des Vert'libéraux. PASCAL FRAUTSCHI

par Laurent Seydoux: le président des Vert'libéraux en est même le père spirituel en tant que magistrat de Plan-les-Ouates.

Pour Laurent Seydoux, le projet des Cherpines n'a rien d'écologiquement incorrect: «Nous sommes contre le mitage du territoire, explique-t-il. Enclavée entre l'autoroute et une agglomération croissante, la zone se prête à une urbanisation. La densité s'avère élevée. Quant au supposé manque de terres pour les paysans, c'est un faux problème: la clé réside dans une optimisation de l'usage des terrains disponibles.» Quant aux zones à faibles émissions, le président indique que son parti ne s'oppose pas à la finalité du projet, mais nourrit des doutes quant à sa faisabilité.

Ce résultat n'étonne pas la vice-présidente du Parti écologiste: «A Genève, les Vert'libéraux sont issus de la droite, rappelle Emilie Flamand. Cela contraste avec la Suisse alémanique où ce sont d'anciens Verts qui ont quitté le parti suite à un désaccord sur les thèmes économiques. Au final, les Vert'libéraux genevois sont certes plus verts que les libéraux, mais leur engagement environnemental reste timoré.» **Marc Moulin**

**Smartvote Résultats pour les Verts et Vert'libéral**



PUBLICITÉ

**PAR AMOUR DE NOS COMMUNES**

- POUR DES IMPÔTS MODÉRÉS
- POUR QUE NOS ENFANTS PUISSENT SE LOGER
- POUR PLUS DE SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ

**VOTEZ PLR LES LIBÉRAUX RADICAUX LE 13 MARS**

**PLR**  
Les Libéraux-Radicaux Genève

www.plr-ge.ch NOTRE UNION FAIT VOTRE FORCE